

En partenariat avec :



Préparer le déploiement d'un projet DUI (acquisition et montée de version) : les prérequis organisationnels et techniques

Webinaire du lundi 2 mai 2022 de 11h00 à 12h30

- Intervenant : Ghislain GAUTHIER, Chargé de missions SI Collectif SI MS BFC



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Objectifs du webinaire



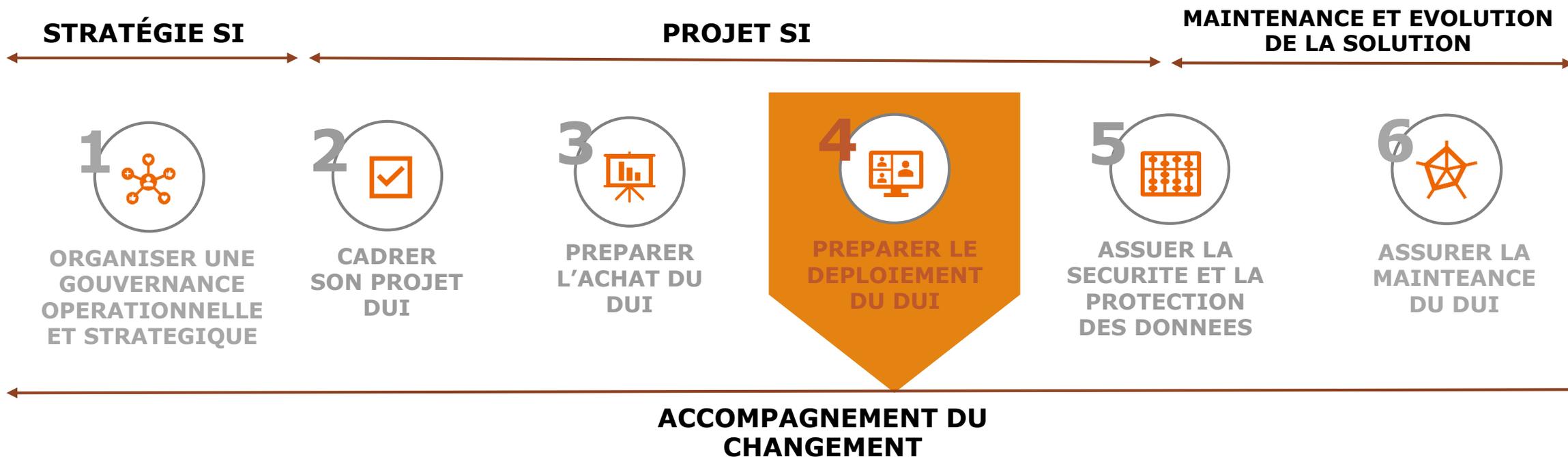
Comment préparer le déploiement ou la mise en conformité du DUI ?



Quels sont les points techniques à valider en amont du projet ?



Comment préparer le déploiement du DUI ?

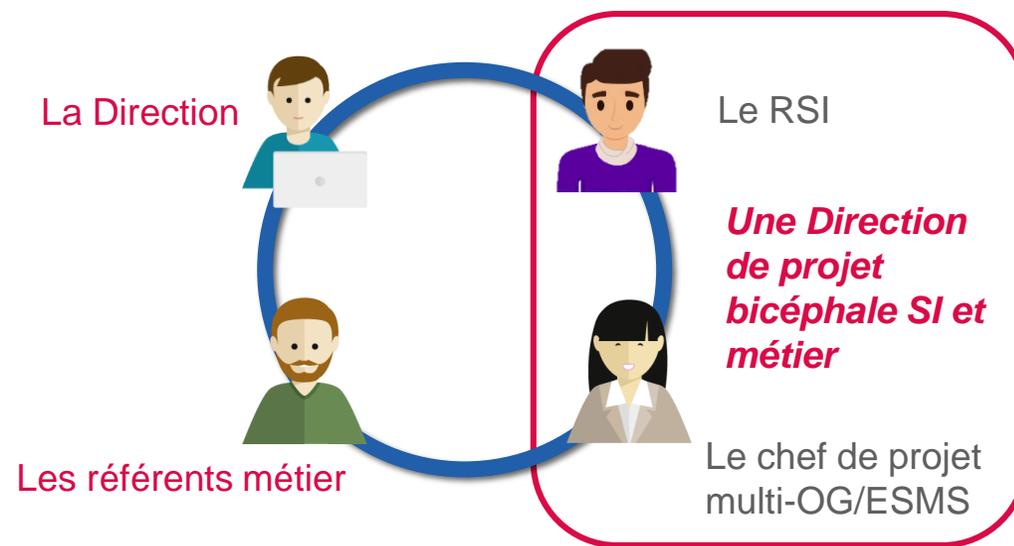




Préparer le déploiement du DUI

Le déploiement est la phase structurante pour obtenir **un usage et une appropriation** de l'outil au sein des ESMS. Il existe différentes stratégies de déploiement : big bang, déploiement progressif de sites pilotes, déploiement progressif par lots.

- **Quelle que soit la stratégie retenue, le déploiement d'un DUI est une démarche projet nécessitant une étape de préparation en impliquant différents acteurs.**





Préparer le déploiement du DUI : Analyser les impacts sur l'organisation

Il s'agit d'**identifier et de modéliser les processus métiers** impactés par le déploiement. Cette modélisation permet de **mettre en valeur les changements impliqués par le projet** au sein des différents ESMS et de préparer le plan de formation.

- **Identifier toutes les populations** qui devront changer leurs modes de travail avec le DUI
- **Décrire les changements** liés à l'introduction du DUI et identifier les processus modifiés
- **Évaluer le niveau de connaissance** de la population concernant le projet, les changements à venir
- **Définir les objectifs essentiels** donnés à chaque catégorie de population en matière d'usage du DUI.

Cette analyse d'impacts vous permettra d'identifier les ressources nécessaires pour l'accompagnement au changement et d'anticiper le mode de déploiement.



Préparer le déploiement du DUI : Préparer le paramétrage du DUI

➤ Définir la matrice d'habilitations

La matrice d'habilitations doit permettre **d'identifier les profils utilisateurs à créer et les habilitations** qui y sont liées. Cette matrice est le reflet de l'organisation future à mettre en place dans le cadre du déploiement du DUI.

⇒ **Répondre aux besoins des utilisateurs pour faciliter l'usage mais également répondre à des enjeux de sécurité d'accès**



Le nombre de profils doit être restreint afin de limiter les spécificités par ESMS et ainsi permettre **une harmonisation pour l'ensemble des ESMS**

Exemples:
Profil super-administrateur / profil administrateur
Profil administratif
Profil accompagnement / Profil soignant / Profil Médical / ...

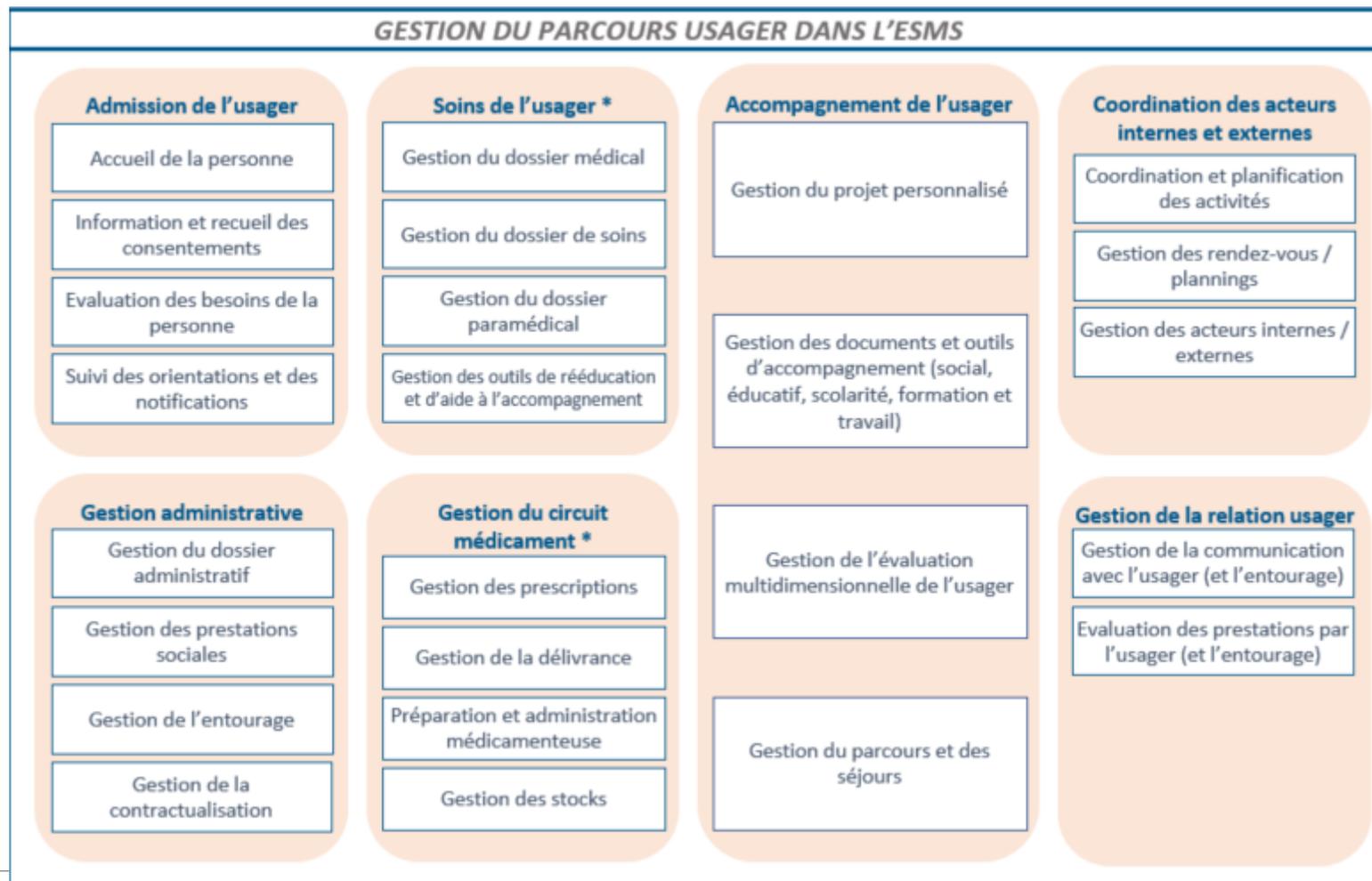


Préparer le déploiement du DUI : Préparer le paramétrage du DUI

➤ Paramétrage du DUI

Le paramétrage de l'outil est essentiel au démarrage. **Il doit s'adapter au besoin et à l'usage de l'utilisateur.**

- **Un paramétrage commun entre l'ensemble des ESMS/OG :** dans ce cadre un travail d'harmonisation des formulaires, du contenu du dossier des usagers et des process est à réaliser par les groupes métier en cohérence avec les modules du DUI
- **Un paramétrage spécifique par ESMS/OG si indispensable**





Préparer le déploiement du DUI : Recettage et tests

- Pour formaliser les tests, un cahier de vérification doit être formalisé. Il recense les étapes de vérifications afin de valider l'adéquation de l'outil aux besoins utilisateurs, son niveau de fonctionnement au regard des contraintes et exigences identifiées et son intégration dans le système existant.

Quatre étapes de vérifications sont identifiées :

- La Mise en ordre de marche (MOM) - Vérification de l'installation des composants matériels et logiciels
- La Vérification du paramétrage applicatif (VPA)
- La Vérification d'aptitude (VA) – Vérification du bon fonctionnement des briques fonctionnelles
- La Vérification de service régulier (VSR) – Mise en production

Ces étapes sont en lien avec les modalités de paiements des bons de commande inscrites dans le CCAP.



MARCHÉS
PUBLICS



Ce projet est cofinancé par
l'Union européenne avec le
Fonds européen de développe-
ment régional (FEDER)





Préparer le déploiement du DUI : Préparer l'accompagnement

➤ Elaborer un plan de formation adapté aux besoins

L'élaboration d'un plan de formation est indispensable pour **préparer l'accompagnement des professionnels à l'usage du DUI**. Il doit s'appuyer sur l'analyse d'impacts réalisée en début de projet.

➤ Communication

La communication sur un projet de déploiement est essentielle à la réussite du projet. Mettre en place des actions de communication régulières dans le cadre du projet doit permettre :

- de favoriser l'adhésion des parties prenantes impliquées au projet
- de limiter la résistance au changement et ainsi de faciliter le déploiement.

➤ Organiser l'assistance utilisateurs

Pour accompagner les futurs utilisateurs dans l'usage du DUI, une organisation doit être formalisée. Elle doit permettre de répondre à l'ensemble des demandes des utilisateurs : accompagnement à l'utilisation de l'outil, résolution d'incident, identification de bug ou problème de paramétrage, etc.

Préparer le déploiement du DUI : Préparer le déploiement

➤ Définir un plan de déploiement

Le plan de déploiement type doit permettre de définir les actions à mettre en place dans le cadre du projet sur chacun des ESSMS concernés.

Plusieurs aspects sont à définir :

- **Périmètre** : définition d'une unité de déploiement, c'est-à-dire du nombre d'ESSMS à déployer en même temps.
- **Pour chaque unité de déploiement**, il faut définir les éléments suivants :
 - **réunion de lancement** : permettant de partager les objectifs du projet, le calendrier, le rôle de chacun, etc.
 - **organisation des formations** : réalisation des formations et diffusion du socle documentaire,
 - **suivi des usages** : afin de surveiller les éventuelles difficultés rencontrées,
 - **évaluation** : à la suite des premiers usages pour évaluer et ajuster si nécessaire (organisation de nouvelles formations par exemple),
 - **clôture du déploiement** : en fonction des objectifs d'usage et de déploiement définir la fin du déploiement pour permettre de passer en mode service.

Préparer le déploiement du DUI : Préparer le déploiement

➤ Identifier les pilotes

Pour identifier un pilote au déploiement, il faut définir **des critères en fonction du contexte du projet et des acteurs** :

- Représentativité organisationnelle et fonctionnelle ;
- Motivation et disponibilité des acteurs ;
- Positionnement du pilote dans l'organisation ;
- Conditions de lancement : technique, fonctionnelle et RH.

➤ Préparer la généralisation

La décision de lancer la phase de généralisation doit s'effectuer après **l'analyse du bilan et du retour d'expériences de la phase pilote** :

- La méthode de déploiement doit-elle être ajustée ?
- Les ressources mises en place sont-elles suffisantes pour tenir le rythme défini dans le plan de déploiement ?
- Le planning de déploiement doit-il être ajusté ?



Références ANAP



Déployer un dossier de l'utilisateur

Méthode pour le chef de projet
en contexte multi-ESMS/OG

METTRE
EN ŒUVRE
ET PARTAGER

FEVRIER 2021



Déployer un dossier de l'utilisateur

Checklist du chef de projet
en contexte multi ESMS/OG

METTRE
EN ŒUVRE
ET PARTAGER

FEVRIER 2021



Ce projet est cofinancé par
l'Union européenne avec le
Fonds européen de développe-
ment régional (FEDER)



Objectifs du webinaire

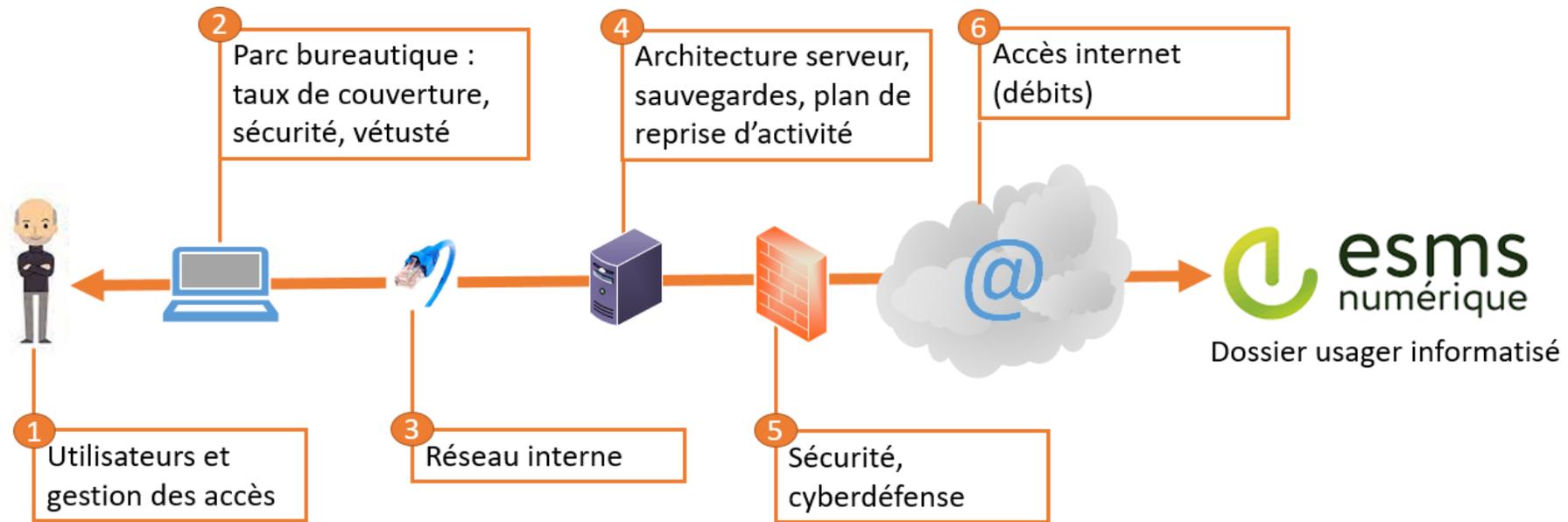


Comment préparer le déploiement ou la mise en conformité du DUI ?



Quels sont les points techniques à valider en amont du projet ?

Les points techniques à valider en amont du projet ?



L'intégration d'un dossier usager informatisé dans un système d'information nécessite de disposer d'une architecture technique fiable et robuste ainsi que des processus organisationnels pour garantir l'exhaustivité des droits d'accès aux données de santé.

L'identification des utilisateurs et la gestion des accès

- Le déploiement de l'identité numérique individuelle implique une gestion rigoureuse des mouvements des salariés, des intérimaires et des stagiaires.

Les processus doivent être définis pour garantir la gestion des accès.

Exemples :

- Processus de création / modification / suppression de compte
- Politique de complexité des mots de passe
- Processus d'audit des accès et des droits
- ...



Parc bureautique

- L'équipement terminal (Pc fixe ou portable) doit être suffisamment récent pour ne pas mettre en difficulté le professionnel à l'utilisation de DUI. Il est nécessaire de vérifier la cohérence du parc bureautique avec les prérequis des éditeurs et de prévoir une politique de renouvellement des matériels (5 ans maximum).
- Le déploiement d'un DUI implique un accès plus fréquent des professionnels à l'outil informatique. La quantité et le positionnement des postes informatiques doivent être vérifiés en fonction des établissements et du public accueilli.

Exemples :

- prévoir 1 PC pour 1 professionnel administratif
- prévoir 1 PC pour 2 professionnels accompagnants dans des établissements ouverts en journée
- prévoir 1 PC pour 3 professionnels accompagnants dans des établissements ouverts H24



Réseau interne

- Le réseau interne est la base du bon fonctionnement d'un système d'information.

Un câblage défectueux peut générer des latences importantes sur le réseau informatique et dégrade significativement les temps de réponse sur l'utilisation des logiciels. Cette problématique peut être un frein important à l'utilisation au quotidien d'un DUI.

Il faut s'assurer que les réseaux filaire et WIFI sont suffisamment déployés, fiables et sécurisés avant le déploiement d'un DUI.



Architecture serveurs, sauvegardes, plan de reprise d'activité, plan de continuité d'activité

- Les contraintes fonctionnelles imposées aux éditeurs de DUI dans le Dossier Spécifique de Référencement vont évoluer dans les prochaines années. De ce fait les versions des DUI vont évoluer très rapidement.

Préconisation de choisir un mode SaaS pour limiter la charge sur les équipes internes sur les évolutions de versions.

L'architecture serveurs dans les OG/ESSSM sera peu impactée par le déploiement d'un DUI en mode SaaS.

Cependant, il convient de vérifier différents éléments dans le CCTP :

- Taux de disponibilité, RTO et RPO en cohérence avec les besoins des établissements
- Fréquence et rétention des sauvegardes
- Clause de réversibilité des données



Sécurité et cybersécurité

- L'intégration de données de santé dans un Système d'Information implique un haut niveau de sécurité avec des briques techniques et fonctionnelles obligatoires et à jour (Firewall / Proxy / Antivirus ou EDR / Versions des systèmes sur les serveurs et PC / ...)
- Se référer au guide d'hygiène de l'informatique édité par l'ANSSI
 - Sensibiliser et Former
 - Connaître le système d'information
 - Authentifier et contrôler les accès
 - Sécuriser le réseau
 - Sécuriser l'administration
 - Gérer le nomadisme
 - Maintenir le SI à jour
 - Superviser, auditer et réagir



https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2017/01/guide_hygiene_informatique_anssi.pdf



Accès internet

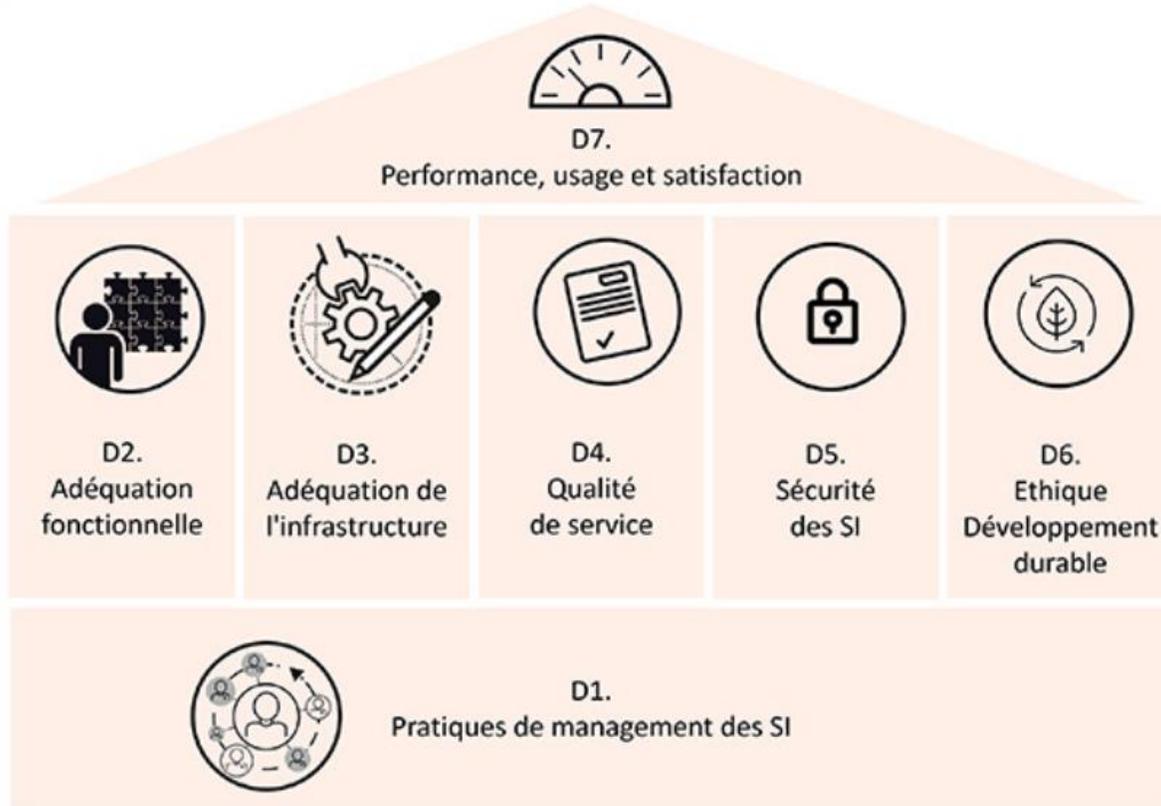
- Les évolutions des usages informatiques via la visio conférence, l'utilisation du Cloud et l'accès aux logiciels en mode SaaS impliquent une connexion internet fiable et performante.

L'intégration d'un DUI sur des sites avec une connexion internet bas débit est vouée à l'échec. Il est fortement recommandé de faire évoluer significativement les débits des accès internet.



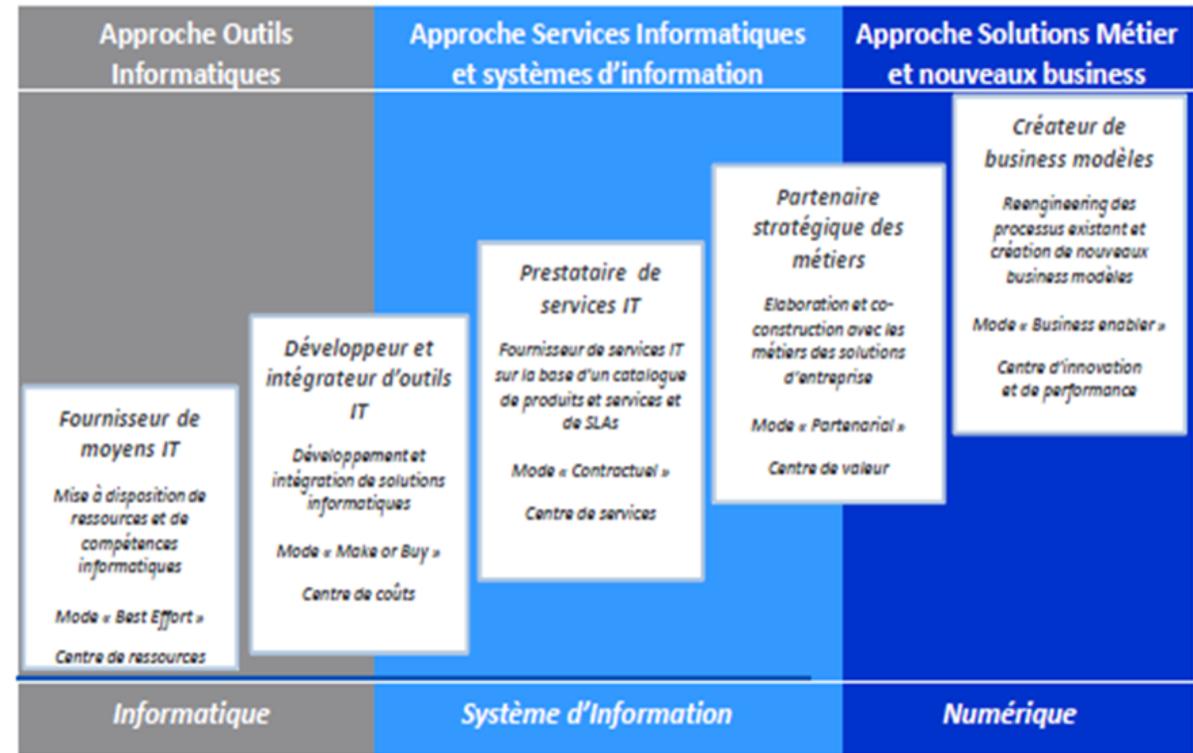


Autodiagnostic ANAP sur la maturité des SI



➤ Cet outil d'autodiagnostic permet d'évaluer le niveau de maturité de son SI.

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/2836>



Les ressources mobilisables



3 prochains webinaires méthodologiques pour l'émergence de projets

Préparer le déploiement d'un projet DUI (acquisition et montée de version) : les prérequis organisationnels et techniques

Lundi 2 mai 2022 de 11h00 à 12h30

Mener un projet de coopération pour candidater au programme ESMS Numérique

Lundi 9 mai 2022 de 10h00 à 11h00

Choisir et contractualiser une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Lundi 16 mai 2022 de 10h00 à 11h00



👉 Webinaires Instruction 2022 - Phase de généralisation

Mardi 10 mai 2022 de 9h30 à 11h00

Jeudi 12 mai 2022 de 9H00 à 10h30



Ressources et webinaires relatifs au numérique en santé



Ressources et webinaires relatifs à la gestion des SI

👉 Cycle de webinaires « Responsable SI en structure médico-sociale »

[J'y vais !](#)



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Vos contacts en région



Véronique Szarzynski, chargée de mission ESMS Numérique

veronique.szarzynski@esante-hdf.fr



Marine Réquillart, directrice de projet Collectif SI SMS HDF

m.requillart@uriopss-hdf.fr

Laurie Wagnon, chargée de mission transformation numérique Collectif SI SMS HDF Nord et Pas-de-Calais

wagnon.laurie@collectifsims-hdf.net



Peggy Jatière, chargée de mission ESMS Numérique

peggy.jatiere@ars.sante.fr

ars-hdf-sims@ars.sante.fr

Sites ressources

- <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr>
- <https://www.collectifsims-hdf>
- <https://www.esante-hdf.fr>
- <https://ressources.anap.fr/numerique>



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

